

L'Union Agricole

ET MARITIME

Organe Républicain Démocratique et Régionaliste de l'Ouest

Paraissant le SAMEDI

Annonces et Réclames

Annonces judiciaires (la ligne)... 1 fr
 Annonces volontaires..... 1 f.
 Réclames en locale..... 1 f.80

Les annonces sont reçues au bureau du journal et, à Paris, dans toutes les Agences.

On traite à forfait pour les annonces répétées plusieurs fois.

Directeur : LÉON LE BERRE
 RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
 A QUIMPERLE, Place Hervé, n° 9 bis
 TÉLÉPHONE, N° 5
 Adresse Télégraphique : Union, Quimperle

Les abonnements se paient d'avance, sauf conventions spéciales. On s'abonne au bureau du journal. On peut s'abonner également, sans frais dans tous les bureaux de poste en envoyant en adressant un mandat-poste au Directeur, M. LÉON LE BERRE, place Hervé à Quimperle.

ABONNEMENTS (en an)
 Quimperle (ville)..... 9 fr
 Finistère et départements limitrophes..... 8 —
 Autres départements..... 10 —
 Colonies et étranger..... 12 —

Ce Numéro contient un Supplément

FORCES MOTRICES DE L'ELLE. — Les personnes désireuses de souscrire les actions de la société électrique (Actions de 500 fr.) sont priées d'en verser le montant, aux guichets de la Société Générale, à Quimperle, qui leur en délivrera un reçu à échanger ultérieurement, par les soins de la Société contre le titre définitif.

Le Conseil d'Administration.

LES MONUMENTS AUX MORTS

A KERNÉVEL

Lundi dernier, 17 avril, la petite commune de Kernével, située aux confins des limites de l'arrondissement de Quimperle, sur l'exemple des autres communes, inaugura le monument qui doit perpétuer à jamais le souvenir de ses 155 enfants, dont on trouvera les noms d'autre part, tombés face à l'ennemi ou morts des suites de blessures ou de maladies contractées pendant la guerre 1914-1918.

Le temps est volé. De gros nuages menacent à chaque instant dans la matinée et, vers 10 h., la pluie tombe. Malgré un froid glacial, le temps se maintient toute l'après-midi.

À notre arrivée, nous nous rendons au monument. Comme ses voisins, Kernével a eu recours à un ciseau de notre compatriote M. Juncourt, bien secondé par son fils et son ouvrier, M. D'Han. Le talent de notre artiste, dont l'éloge n'est plus à faire, restera désormais lié à la glorification des Morts pour la France dans cette partie de la Bretagne.

Le monument de Kernével est, comme ses pareils de l'arrondissement, une stèle en granit du pays, représentant du côté de la route, un pollu grandeur naturelle; de chaque côté des corbeilles de fleurs enveloppées dans les plis du drapeau; et du tour surmonté d'une croix latine et d'une croix de guerre.

Face à la rue, cette inscription: « Aux Enfants de Kernével, Morts pour la France » Du côté de l'église: « De Vagale Kernevel, Maro epif ar Vro! » Sous ces deux inscriptions, les noms des morts, avec la date 1914-1918.

Le service religieux

Voici 10 h., le glas funèbre tinte et en peu de temps, la petite église est vite remplie de fidèles, qui viennent se grouper autour du catafalque très bien décoré et recouvert du drapeau tricolore, ainsi que le maître-autel, entouré de draperies noires.

M. le Recteur Quentric préside au nocturne, pendant que dans l'assistance nous remarquons beaucoup de médaillés de 1870. L'exécution du chant liturgique est mervéilleux et nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à l'organiste, M. Daniel, qui dirige si bien la schola de jeunes filles, car, au cours de cette cérémonie, il nous a été donné d'entendre plusieurs cantiques bretons, dont l'un: « Stereden Mor » et en français l'hymne Honneur aux Braves, qui ont été enlevés avec maestria.

Après le nocturne, M. l'abbé Marc, vicaire, a célébré le sacrifice de la messe et a ensuite donné l'absoute.

Le chant du Libera terminé, M. le Recteur a pris la parole en breton. Nous en donnons ici un résumé:

Va breudeur ker.

Eur ger hep ken.
 Enaomp o paouez kana eur servich evit soudardet ar barrez zo maro er brezel.

Goude krede e o denniget ar monument zo savet aze etre ar vered hag an hent.

Meur a hini euz ar re zo ama euz ilis zo bel er brezel. Al loden urasa ac'hanomp gouskoude n'int ket bet. Meus oll hon deus klevel komz euz ar poaniou o deus bet da c'houzano hor Zoudardet en trancheou, e kreiz ar pri hag ar vouilleu. Konpren a reomp ive an dristidigez hag au enkre o devoa pa sonjnet e c'hellent mervel euz an eil mare d'egile pell, euz o zud, pell euz o farrez, ha goul o reomp, en despet da gement-se, o deus graet o dever. Sonjal a raent en o bro, hag e lavarent: Ne fell ket deomp et gouest gant ar pez zo bet c'hoarveet en 1870... An Allemantet a zo souezet o welet ane o tere'hel egiz ma reont. Pa velont ne c'hellont ket dont abenn ane gant o armou, e laskint o lakat da goll stans ha da goll kouraj, en eur skigna dre hor bro bep seurt keleler faoz. Mes ar Fransisien a zalc'ho, mal, hag a roio amzer da Vro Zaoz da greski e arme ha d'an Amerik da zevel e hini, hag an tu gounid a jomo ganeomp. Mes ma'zeo chomet an treac'h gant ar Frans, e c'hellomp lavaret, hep en em veuil e mod ebet, hon deus her sekouret kals da gaout ar Viktor. Rag hor bio n'eo nemet an ugentved loden euz ar Frans, ha gouskoude en deus roet an deguet loden euz ar soudardet. Bea c'hellomp lavaret mervel ma vije bet kement a dud dioc'h ma ve reat euz ar Frans e keper Breiz, mervoad an Allemagn n'en devije ket klasket affer ouzomp. — ha m'en devije graet, hon devije getlet en eur zifou hon unan hep kaout ezom da vea sikouret gant ar re all.

Honor eta d'ar soudardet o deus hon difennet. Honor dreist oll, en devez ma, d'ar re o deus roet o buhez evit ar vro. Diskouezomp de hon anoudegez vad; mes evit en ober penn-da-ben gale'homp sonj o devoa un ene. O d'horf zo

maro. O ene n'eo ket. Barnet eo deja gant Doue. Flans em euz en deus graet Doue eun digemer mad d'oneou. Rag kredi a ran e teue sonj de, bep an amze, da unani o fedennou gant ar re a veze graet euz hon o farrez. Kredi a ran e teuent ine, dreist oll pa vezent en danjer, da zevel o spere hag o c'halon varzu Doue evit goulen diganta pardon euz o fec'hejou.

Evit bea surroc'h gouskoude, kendalc'homp da bedi enitho, ha da ginnij da Zoue evit ar poaniou a c'hellomp da gaout hag an oberou mad a c'hellomp da ober bemde.

Ev mod-se e paomp hor gle en o c'hener ha ma reomp hon unan eur euzez mat ha santel e c'hellomp kaout esperans, da vont eun devez d'o gwelet er baradoz.

Evils ebeze graet!

Cette allocution terminée, la foule s'est retirée pieuse et recueillie, en attendant l'heure de la bénédiction du monument.

Au sortir de l'église, nous remarquons que tout le bourg est pavlovské et à joyeuse mine; partout des guirlandes, des lanternes, vénitienne pas une maison où ne flottent les trois couleurs. Les marches du monument, auprès duquel a été élevée une petite estrade, disparaissent sous la verdure et les fleurs. Dès ce moment, après avoir rendu à leurs glorieux Morts l'hommage religieux, les Kernévellois sont en fête et, vers midi, on se dirige du côté du Restaurant Salomon, où a lieu le banquet.

LE BANQUET

Dans la salle, artistement décorée de fleurs, de guirlandes et de trophées de drapeaux, une centaine de convives environ se groupent autour de M. Dauban, notre sympathique sous-préfet, qui préside. A la table d'honneur, nous remarquons, MM. Le Hars, sénateur du Finistère; Le Louédec, conseiller général, maire de Quimperle; Tanguy, conseiller général, maire de Bannalec; Burel et Nico, conseillers d'arrondissement; Créo, maire. Le Flao et Créoff, adjoints de Kernével; Quémeré, maire de Rospenden; Gourcuff, maire du Trévoux, et Furie, adjoint; Collissant, maire de Scaër; Bihan, maire de Melgven, et Hervé adjoint; Le Bris et Thiec, adjoints au maire de Bannalec; Le Bourhis, président du Syndicat Agricole du canton, et Dérout, trésorier; Intes, président de la section des Médaillés Militaires de l'arrondissement de Quimperle; Juncourt, sculpteur, et D'Han, son dévoué collaborateur; Le Breton, secrétaire de la Mairie; Coffran, rédacteur de l'Echo de Bretagne; Bernard, représentant M. Le Berre, directeur de l'Union Agricole et Maritime, empêché.

Tout le monde étant placé, le repas commence. Il est préparé avec art par Mme Salomon et le service est surveillé de près par son mari, qui tient à ce que rien ne cloche. Le menu était exquis et servi par de jolies jeunes filles, que M. Le Louédec, à la fin, a vivement félicitées, ainsi que M. et Mme Salomon. Inutile d'ajouter que la plus grande gaieté et la plus franche cordialité n'ont cessé de régner entre tous les convives.

Voici le café. C'est, avec lui, le moment des toasts. M. Tanguy ouvre le ban. Il remercie le Maire de Kernével d'avoir su grouper dans ce banquet de nombreux amis entre lesquels règne une plus franche cordialité et la meilleure sympathie. Après avoir donné l'épithète de du nom breton de Kernével, qui signifie village du Vent, il remercie M. le Sous-Préfet d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête patriotique, ainsi que MM. Le Hars, Le Louédec les conseillers d'arrondissement, les maires et les nombreuses personnes qui ont répondu à l'invitation de M. le Maire de Kernével, le glorieux mutilé; il n'a garde d'oublier de féliciter l'artiste Juncourt.

M. Le Louédec déplore le vide opéré par la guerre parmi les enfants de cette commune et rend hommage aux survivants qui ont contribué à la victoire, tandis que tout à l'heure, dit-il, nous parlerons de ceux qui ont disparu à jamais dans l'affreuse tourmente, et termine en levant son verre à la France et à la République.

M. Le Hars lui succède et déclare que pour lui la besogne est facile après ce que viennent de dire M. Tanguy et Le Louédec. Mais il tient toutefois à remercier M. le Sous-Préfet d'avoir bien voulu assister à la fête et remercier M. le Maire de Kernével de son aimable invitation. « L'orateur ajoute: « Les morts ne demandent pas qu'on les venge, mais que les vivants soient récompensés. Il faut que les boches paient et je suis certain d'être soutenu en disant que je n'accorderai ma confiance qu'à un ministère qui fera l'ennemi vaincu, payer les frais de la guerre. »

M. le Sous-Préfet se lève ensuite: « Monsieur le Maire, quand vous m'avez invité à assister à cette cérémonie, j'ai été heureux car je savais m'en trouver au milieu d'amis. Je suis heureux de féliciter le sculpteur Juncourt du monument qu'il a élevé et qui rappellera le souvenir des morts de Kernével. Je porte la santé des vivants de cette commune, tout en maussant le Boche qui a déchainé la terreur sur tout le territoire européen. »

Je lève aussi mon verre au Poilu français qui a sauvé la France, aux Poilus de la Guerre, au maire de Kernével, mutilé, à MM. Le Hars, Tanguy, Le Louédec, Gourcuff, à vous tous, Messieurs, et à l'homme éminent qui se trouve à la tête du gouvernement de la République, j'ai nommé M. Millerand. »

M. Gourcuff, termine, en breton, la série des toasts. Il adresse ses remerciements au maire de Kernével pour son aimable invitation

et, s'adressant aux habitants de la commune présents au banquet, il leur fait savoir que celui qui dirige les affaires municipales est digne d'être maire, car il a laissé un bras sur le champ de bataille. « Tachez, dit-il, de le conserver longtemps à la tête de votre municipalité, il n'a qu'un bras, mais le cerveau est bon. » Les convives se retirent enchantés et après avoir remercié M. Salomon de l'excellent menu que voici, on se dirige vers le monument. »

MENU. — Jambon — Poisson sauce blanche — Langue de bœuf sauce Madère — Poulet rôti — Pommes frites, Salade — Gâteau breton — Café, Vin blanc, vin rouge, Cidre bouché.

Inauguration du Monument

Vers 15 heures, avant même que le cortège officiel n'arrive, une foule compacte se presse autour du monument.

Précédées des drapeaux de l'Union des combattants de Bannalec et de celui des Médaillés Militaires de l'arrondissement de Quimperle, les autorités prennent place au pied du monument.

M. le Recteur procède à la bénédiction et aussitôt les prières liturgiques terminées, M. Créo, maire de Kernével prend la parole. « Ses premiers remerciements, dit-il, iront à la générosité des donateurs, grâce auxquels ce monument a été élevé à la mémoire des héros de la commune, morts pour la France. Il rappelle ensuite la date du 2 août 1914 et évoque le son lugubre du tocsin: l'appel des armes. La commune de Kernével a payé largement son tribut. Les noms de ses 155 enfants sont gravés sur ce monument au pied duquel les générations futures viendront s'agenouiller et se recueillir, en pensant à ceux qui sont tombés, pour qu'eux ne soient pas les victimes d'une autre affreuse boucherie. »

Il remercie le clergé l'avoir bien voulu bénir le monument, MM. le Sous-Préfet, Le Hars, sénateur, les Conseillers généraux et d'arrondissement qui, par leur présence, ont donné un gage de sollicitude aux Morts glorieux de Kernével, enfin à tout le public qui manifeste, par sa présence, son culte pour les héroïques défenseurs de la Patrie. »

M. Le Louédec lui succède. Il fait l'éloge du Maire, glorieux mutilé de la guerre, grâce au dévouement duquel ce monument est élevé. Après avoir félicité le maître Juncourt, sculpteur, il ne peut que constater combien sont nombreuses les occasions de saluer nos soldats qui, par le sacrifice de leur vie ont contribué à nous assurer la victoire. « Oui, grâce à vous, victimes du devoir, nous sommes restés Français, dans une France plus grande que jamais. C'est pourquoi, glorieux Morts, nous pensons à vous rendre un hommage digne de vous. Nous avons des remerciements à vous adresser et aussi des promesses à tenir, mais maintenant aussi nous vous demandons à nous juger. »

Soldats, tombés au champ d'honneur, je vous ai connus tout petits, et aujourd'hui vos tombes sont dispersées aux quatre coins du monde ou dans les profondeurs des mers. Vous ne sentez pas à la gloire, mais à ceux que vous laissez derrière vous. Aussi, au pied de ce monument, faisons notre examen de conscience et rendons nous compte si nous ne méritons pas de reproches, si nous avons fait tout notre devoir envers vous. »

Pères, mères, épouses, fiancées et aussi petits orphelins, enfin tous les habitants de Kernével, c'est au pied de ce monument que vous viendrez vous agenouiller et prier pour vos chers disparus dont la gloire est immortelle. »

C'est au tour de M. Le Hars. En quelques mots, il fait ressortir le caractère de la cérémonie qui honore la mort glorieuse des héros de Kernével. Partout dans l'arrondissement de Quimperle, des monuments ont été élevés et la petite commune de Kernével ne pouvait faire autrement que de perpétuer la mémoire de ses enfants tombés pour la défense du sol sacré de la Patrie.

Partout, dit-il, la France a trouvé des défenseurs, mais ce n'est pas sans une profonde émotion que j'évoque le souvenir de cette terrible collision entre puissances pendant 44 mois où un peuple avide, voulait écraser la France.

Nos Bretons sont restés invincibles, ils se sont battus comme des lions.

Pauvres femmes, pauvres mères, vous avez séché vos larmes, je m'incline avec respect devant votre douleur, mais si grande que soit notre tristesse, nous avons la consolation que ces Morts nous ont fortifiés.

M. le Sous-Préfet monte le dernier à la tribune. En un style net et simple, sans amphe aucune, il adresse un souvenir ému aux glorieux Morts de la commune de Kernével et termine par ces paroles: « Nous devons à ces pères, à ces mères, à ces orphelins, de réaliser, avec tout le respect que l'on doit à une volonté dernière, le rêve qu'ils ont fait d'une France forte et unie, d'une humanité meilleure: Chérir la France, n'est ce pas encore la plus sûre façon de servir l'humanité? et grâce à eux la Liberté et la Justice ont été sauvées contre ceux qui prétendaient imposer au monde la justification de la Force. Ce monument rappellera aux passants de l'avenir le sacrifice de ces fils de France, qui sont morts pour l'humanité, certes, mais aussi pour l'idéal d'une humanité meilleure, pour briser les puissances d'oppression et de rapine. Il évoquera dans la foule, l'esprit qui animait le soldat de France: la défense du droit, de la liberté, du progrès dans la paix et la fraternité. »

Sur ces paroles, les nombreux assistants se sont dispersés dans le bourg, emportant une

certaine impression d'une fête toute remplie de patriotisme, puis assistèrent à la course de vélos internationale, dont voici les résultats: 1^{er} Poupon Yves; 2^e Le Floch Louis; 3^e Beller Auguste; 4^e Cutullic Yves.

Le Dimanche s'était disputée la course de vélos, communale qui donna les résultats suivants: 1^{er} Chanut Gabriel; 2^e Cutullic Yves; 3^e Berthelot René.

En terminant ce compte-rendu, nous remercions M. le Maire et la Municipalité de l'aimable invitation qu'ils ont fait à l'Union Agricole. Nous ne voudrions pas non plus oublier de remercier les personnes qui ont participé à la décoration du monument.

P. BERNARD.

LISTE DES MORTS

Tués à l'ennemi. — J. Berre, Y.-M. Bleuzen, F. Bourveau, A.-L. Gardiner, C. Chanot, Y. Cochenne, Y. Collon, Y. Daoudal, F. Durand, G. Gouffès, R. Gouffès, L. Guyader, C. Jaouen, F. Le Bec, R. Le Bourhis, M. Le Dez, P. Le Flao, A. Le Gall, J. Le Goff, J. Le Mao, G. Le Meur, J. Le Meur, Y. Lijour, P. Madic, L.-J. Nerzie, C.-J. Nicolas, J. A. Nicolas, Y. Ollivier, R.-P. Poupon, H. P. Quére, A. Rannou, G. Rivier, G. Sanceau, J. Sevéon, R. Sinquin, P.-L. Stephan, R. Touleec, L. Berthelot, R. Beulze, F. Boulic, C.-P. Bourhis, M.-P. Bourhis, F. Le Bris, Y. Bourveau M. Carnot, M. Cutulic, Y. Gloanec, J. Gouffès, R. Gouffès, M. Guernalec, J. Le Guillou, J. Herve, P. Jourden, M. Lamezec, R. Le Duif, L. Le Flao, C. Le Flao, H. Le Floch, T. Le Goff, A. Le Meur, J.-Y. Le Roy, J. Le Scoul, Y.-F. Lijour, M.-J. Mao, P.-J. Marc, A. Nicolas, J. Nicolas, C.-J. Pezère, F.-A. Picarda, L. Quémeré, H. Quémeré, J.-M. Tudal, Y. Berthelot, L. Beulze, P. Bourhis, L. Carnot, F. Flécher, G. Garo, P. Guyader, M. Kersulec, R. Landrein, A. Le Breton, L. Le Flao, P. Le Flao, B. Le Floch, Y. Le Tallec, J. Lijour, J. Quiniou, J.-m. Sinquin, R. Sinquin, J.-M. Stephan, T. Bouguennec, Y. J. Patré, R. Garo, J. Guernalec, Y. A. Jéquier, J.-L. Lann, L.-M. Le Breton, L.-M. Le Flao, Ch. R. Madec, C.-J. Madic, J. P. Poupon, A.-F. Touleec, L.-A. Boëdec, J. Bourriquet, A. Capitaine, N. C. Cohn, C.-F. Derrien, L. F. Le Goc, J. Gouffès, J.-L. Grall, G.-C. Kersulec, P. Landrein, Y.-F. Laurent, J.-L. Bihan, C. Le Breton, P. Le Créoff, C.-M. Le Floch, A. Le Guiffant, J.-L. Le Meur, L. R. Le Meur, C.-J. Nerzie, Y.-L. Pérez, J.-L. Quémeré, H. Rannou, F. L. Rivier, M. Trolez, C.-M. Vançou, C.-G. Kersulec, F. Le Du.

Morts des suites de blessures ou de maladies. — P.-M. Bourhis, R.-L. Bourhis, L. Bourhis, C. Bruno, J. Buquen, L. Cadlo, P.-L. Derrien, G. Guillerm, J.-F. Guillou, L. Laurent, F.-M. Le Bux, Y. Le Dellou, R.-J. Le Flao, G. Le Guyader, F. Le Meur, P. Le Noc, Y. Nerzie, J. Nicolas, J. Cochenne, J. Goapper, G. Penn.

Page Bretonne

La légende de la Fille de Saint-Riwal, recueillie et mise au point, en vers libres, par Y. Picard.

Plac'h Saint-Riwall

Ti ar Boudiged
 Pe ar Chorriked
 A zo war ziskenn
 Hent ar Menez Gwenn (1).
 Di an duz diroll,
 Dare d'en em goll,
 Pa gouez an noz,
 Hervez hon tud koz,
 Gant an Drouk-spered
 A veze stlejet
 En euz dans padus
 Ha meurbed drastus.
 Hevelep avel-dro
 'Guitter peur-varo,
 Ha gwasa 'zo d'an den,
 Kondonet da viken!
 Ma n'em c'hredit,
 Selaouit:

Eur plac'h ar bis re goania,
 Ouspenn ar hindivika,
 Aet da bardon Brenniliz,
 A zispriaz an Iliz.
 En eur ober mil buhez
 E tremenas he devez.
 Gant eur c'horrigan,
 N'eur waredam lann,
 Ez eas da goania,
 O Itron Varia!
 Goude e tanas,
 E lammas!...

Antreoz vintin,
 E troid eur bod pin,
 Tost d'eun ti balan,
 N'em gavas dilan...
 Parrosianiz Saint-Riwall,
 Eus ho pro'zo ar plac'h fall!

Pa voe en-dro d'ar gêr,
 E klevas he fater.
 Chom a reas digas ha dilavar
 Dirak he zad, labourer douar.
 Eun den en c' stad
 A on da glemm mad:
 Karget da urzja eur bugel didalve,
 E pep tu, e pep lec'h, mezus he bale,
 E drubuilh, slouaz, echu n'ez oa ket;

Bemde e weled e verc'h o kerzet!
 Er gwaremou,
 Er yunioù.

Eur zadorn, he daoulagad fero
 Ne lare nemet komzou c'honoro.
 En eur droz-pedi,
 En eur valloz,
 E krias:

« Dre an drein ha dre an dréz,
 « Dre ar siminal er maez!... »

Kerkent e tieparias,
 'Kelt ha ma red sin ar Groaz...

Er vro,
 Tro-war-dro,
 Er menez,
 E yun Elez,
 E welled eur skendenn

En devlijenn;
 Ken na greden den na mont na dont.

Bep sluz, d'ar zadorn,
 War-lerc'h konjou born,
 Ar plac'h kèz,
 Gwechall leun a furnez,
 A gerze d'be dizurizion,
 'Vit he zud, pebez poanlou!

A-bell ne vevas,
 An diaoul he sammas...

Sethu termen pep buhez fall!
 Dalc'homp sonj eur plac'h Saint-Riwall.

(4) E Bremilic.

TRADUCTION

La Fille de Saint-Rivoal

La maison des sorciers — Ou des korrigans — Est sur le versant — De la Montagne Blanche. (1) — La les gens débâchées, — Disposés à se perdre — Quand tombait la nuit, — Selon nos ancêtres, — Par le matin esprit, — Etaient traités — Dans une danse de longue durée — Et infiniment épuisante. — Une telle sarabande — On la quittait à moitié mort — Et, ce qui est plus grave pour l'individu — Condamné à jamais! — Si vous ne me croyez pas — Ecoutez.

Une fille des plus folles — En outre, des plus riches — Allée au pardon de Brenniliz — Méprisait l'église — En faisant mille vies — Elle passa sa journée — Avec un korrigan — Dans une garene — Elle alla souper — O Dame Marie! — Après elle dansa, — Elle sauta...

Le lendemain matin, — Au pied d'un sapin, — Près d'une channière — Elle se trouva hors d'haleine... — Paroissiens de Saint-Rivoal — De votre pays était la mauvaie fille

Quand elle fut de retour à la maison, — Elle entendit son père, — Elle resta immobile et muette, — Devant son père labourer. — Un homme dans sa situation, — Etait bien à plaindre — Chargé de diriger un enfant inconnu, — De chaque côté, en tout lieu, une honte à promener — Son affliction hélas finie n'était pas: — Chaque jour on voyait sa fille courir — Les Garenes — Les marais.

Un samedi, les yeux hagards, — Elle ne disait que des paroles amères — En faisant des imprécations, — En jurant — Elle cria — « Malédiction! — Par les épines et par les ronces, — Par la cheminée dehors!... »

Sitôt elle disparut — Pendant qu'on faisait le signe de la Croix... — Dans le pays, — Tout à l'entour, — Dans la montagne, — Dans le marais de l'Ele, — On vit une lueur — Dans l'obscurité. — Dans la maison, au village, il rpsna une telle épouvante — Que personne n'osa ni aller ni venir!

Chaque semaine le samedi, Après des contes louches, La pauvre fille, — Autrefois pleine de sagesse, — Courait à ses débâchées. — Pour ses parents quels peines!

Longtemps elle ne vécut, — Le diable l'enleva...

Tel est le terme de chaque mauvaie vie! — Gardons le souvenir de la fille de Saint-Rivoal.

(1) E Bremilic.

Is, la Mandite

A l'excellente Madame David, une naturalisée bretonne.

Dans Is, en Cornouaille, on dansait sous les lustres. Daluh, fille du roi, fêta ses quatre lustres. Combien d'amants après de sa grande beauté Avaient péri par elle, ivres de volupté?

Grand mystère! A. Au volcan, comparé-on sa bouche; A l'état, mieux encor, son étincelle farouche! Au moment où j'arrive, entre tous les seigneurs Un seigneur étranger recevait ses honneurs.

Au milieu de l'orgie intervint la princesse: — Puis je savais pourquoi vous soupirez sans cesse? — Je voudrais une clef, chef-d'œuvre des anciens Que garde votre père en souvenir des siens.

Il la porte à son cou, ne s'en dépoilant guère. L'évêque Corentin la convoitait naguère!... Corentin! Corentin!... dans la tiédeur du lit La fille de Gallion à ce nom trepassait!

Le seigneur ricana! il tenait sa vengeance; A son égard, le Saint était sans indulgence Et la folle Dalu pour plaire à son amant A Gallion qui dormait vola le talisman...

La construction des monuments aux morts après la guerre

Les lois

- 1- Loi du **30 mai 1916**, décret du 18 septembre 1916 qui autorise l'appel à la générosité publique au titre des œuvres de guerre.
- 2 - Loi du **25 octobre 1919** sur la « commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » qui pose le principe d'une subvention publique en proportion des pertes humaines de la commune et de la subvention municipale.
- 3- Loi de Finances du **31 janvier 1920** qui fixe les modalités précises du soutien financier de l'Etat.
- 4- loi du **24 octobre 1922** qui fait du 11 novembre une fête Nationale.

Les modalités de réalisation

Tout projet de monument est soumis à **approbation municipale**. D'où débats sur le choix de l'auteur, la forme du monument, le texte gravé, sa localisation (place, près de la mairie ou de l'église ou au cimetière), le choix de l'entreprise.

Il doit obtenir ensuite l'**approbation préfectorale** puis l'accord d'une commission départementale qui veille à l'esthétique du monument.

Le financement

- 1- La Municipalité
- 2- L'Etat
- 3- Les particuliers (Souscriptions). Dans certaines communes, le monument est érigé uniquement grâce à la générosité des habitants ou offert par une personne privée. Les travaux sont parfois exécutés bénévolement par des particuliers.

Les constructions

Les premiers monuments aux morts sont réalisés en France en 1920 et inaugurés dès 1921. On construit 38 000 monuments aux morts en France après la guerre de 1914-1918.

Les commémorations doivent se tenir près du monument aux morts.

Sa population

Elle est connue grâce aux recensements :

en 1911 : 2.450 habitants

en 1921 : 2.386 habitants

Son monument aux morts

Le Monument aux Morts de Rosporden a été réalisé par le sculpteur Armel Beaufiles (1882-1952), né à Rennes et l'architecte Charles Chaussepied (1865-1930), né à Chantenay-sur-Loire.

Le monument, construit en pierre de kersantite, est réalisé et inauguré en 1922 : «Aux vaillants défenseurs de la patrie, la ville de Rosporden reconnaissante». Il porte les noms de 105 soldats morts pour la France durant la Première guerre mondiale.

Parmi les 105 (104 ?) morts qui représentent 4,4 % de la population, un au moins a disparu en mer (Joseph Mahé), deux sont décorés de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre (Christophe Le Gall, Joseph Le Gall) . La plupart sont morts sur le sol français.

Le financement du monument aux morts

C'est d'abord un **financement municipal**. Lors de la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 1917, la décision est adoptée d'ériger un monument « aux enfants de la commune morts pour la patrie ». Un crédit de 600 F est ouvert au budget primitif de l'exercice 1918 avec une imposition extraordinaire en 1918 de 50cs, de 8/10 additionnels au principal des 4 contributions directes qui seront affectées au paiement de la dépense afférente au projet du monument.

Le 21 octobre 1921, le Conseil Municipal approuve le tarif de 7% demandé par l'architecte chargé de dresser les plans et les devis. Le 20 novembre 1921, le coût du monument est connu et évalué à **21.216 F** environ. Il apparaît la nécessité de plus-values, à savoir 4.750 F pour les droits de place, 540 F pour les droits de pesage et 605 F sur les concessions sépulcrales.

Suite au Conseil Municipal du 3 décembre 1922, la décision est adoptée de faire ériger un mur de clôture de 14 mètres partant du mur du cimetière pour rejoindre la place afin de protéger le monument aux morts

La Grande Guerre et les soldats

Morts pour la FRANCE

ROSPORDEN

91

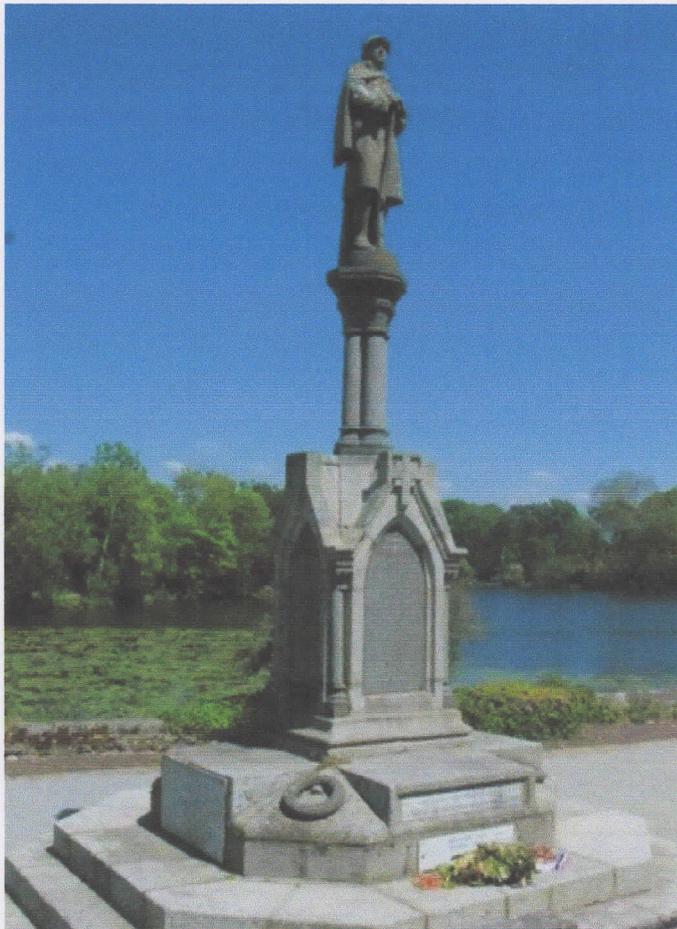
Livre d'OR

67

Mémoire des hommes

104

Relevé Genweb



Démographie :

Année	1911	2 450	Hab
	1921	2 386	Hab
	1926	2 438	Hab

Livre d'OR des morts pour la France : Archives Nationales Culture, Fond du ministère des pensions

Mémoire des Hommes : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv

Relevé Genweb : Relevés collaboratifs des Noms sur les monuments aux morts des Villes



KERNEVEL

Population

1911 : 2.711 habitants

1921 : 2.802 habitants

Monument aux morts

C'est le sculpteur, Jean Joncour (1869-1937), né à Irvillac et décédé à Quimperlé qui réalise le Monument aux morts de Kernével, construit en pierre de kersantite en 1921 et inauguré le 17 avril 1922. Il porte 156 noms (164) et l'inscription : « Aux enfants de Kernével morts pour la France ».

Parmi les disparus, 6 % de la population, huit soldats au moins sont morts sur le front belge (dont Guillaume Le Meur), cinq sont morts en captivité en Allemagne (François Boulic, Corentin Bourhis, Corentin Guérer, Mathieu Kersulec, Louis Le Breton), deux sont morts en mer (Yves Lijour, René Siquin), la plupart des autres sont décédés sur le sol français, trois ont été décorés de la Médaille Militaire (Alain Carduner, Jean-Marie Carduner, René Siquin).

Coût de la construction du monument : 10.000 F

La Grande Guerre et les soldats

Morts pour la FRANCE

KERNEVEL

134

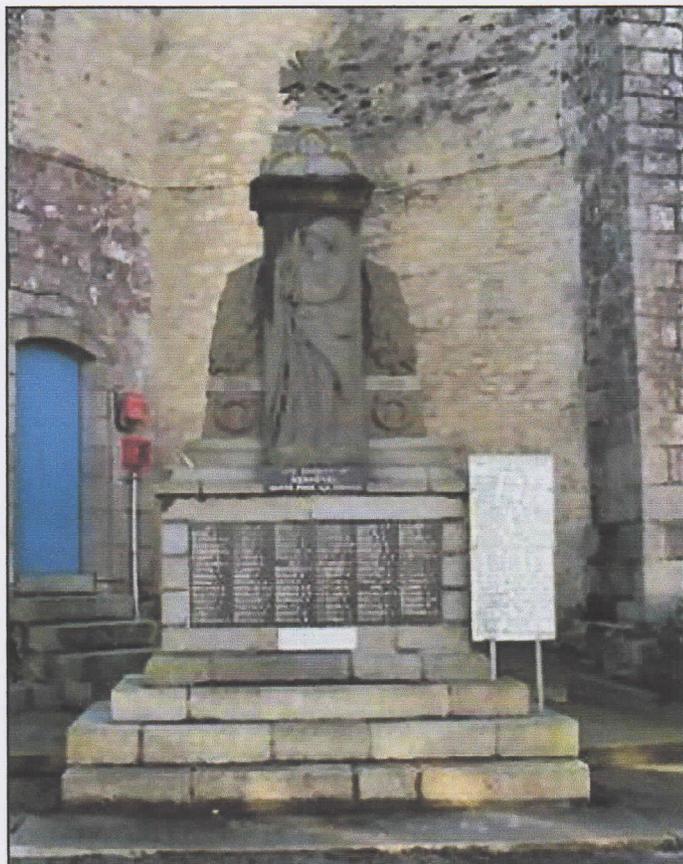
Livre d'OR

114

Mémoire des hommes

154

Relevé Genweb



Démographie :

Année	1911	2 711	Hab
	1921	2 802	Hab
	1926	2 908	Hab

Livre d'OR des morts pour la France : Archives Nationales Culture, Fond du ministère des pensions

Mémoire des Hommes :

Relevé Genweb : Relevés collaboratifs d'www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv

